

# Une stratégie contre les pénuries

**MÉDICAMENTS** La conseillère fédérale chargée de la Santé, Elisabeth Baume-Schneider, a présenté vendredi une feuille de route pour améliorer l'approvisionnement en produits pharmaceutiques. Une réponse à l'initiative populaire qui demande de renforcer le rôle de la Confédération sur ce sujet

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

La Suisse pensait son approvisionnement en médicaments solide, presque allant de soi. Il aura fallu la pandémie de Covid-19 pour fissurer cette certitude. En quelques mois, un pays pourtant au cœur de l'industrie pharmaceutique mondiale s'est retrouvé confronté à des pénuries bien réelles, et pas seulement de produits de niche, mais de médicaments du quotidien. Depuis, le problème ne s'est pas résorbé, il s'est installé.

C'est dans ce climat d'inquiétude qu'est née l'initiative «Oui à la sécurité de l'approvisionnement médical». Portée par les pharmaciens et soutenue par un large front d'acteurs de la santé, elle part d'un constat sans détour: le système actuel ne garantit plus l'essentiel. Trop dépendante de chaînes de production mondialisées, concentrées dans quelques pays, la Suisse subit les contrecoups de décisions prises ailleurs. A cela s'ajoute une réalité plus inconfortable: les médicaments les plus touchés sont souvent les moins chers, ceux dont la rentabilité est faible et que les fabricants abandonnent en premier.

Pour améliorer la situation, les initiateurs veulent frapper fort: inscrire dans la Constitution un principe de sécurité de l'approvisionnement et donner à la Confédération les moyens d'agir lorsque le marché échoue. Production, stocks, interventions ciblées, l'Etat ne remplac

erait pas le système actuel, mais il ne resterait plus spectateur lorsque celui-ci vacille.

Face au diagnostic reconnu par tous les acteurs du système de santé, le Conseil fédéral ne se contente pas de proposer un contre-projet direct à l'initiative, mais développe une stratégie globale. Une manière pour la Confédération de reprendre la main en évitant un bouleversement trop radical. C'est le sens du paquet de mesures et du contre-projet direct présenté ce vendredi par Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale chargée de la Santé.

## Un paquet de mesures en trois phases

La stratégie fédérale repose sur une idée simple: agir vite là où c'est possible, et réformer en profondeur là où c'est nécessaire. A court terme, cela passe par des ajustements concrets (simplification des emballages, remplacement des notices d'emballage papier par un code QR, facilitation des importations) destinés à rendre le marché suisse moins isolé et donc plus attractif. A moyen terme, il s'agit de mieux comprendre et anticiper les pénuries, en classant les médicaments selon leur importance et leur utilité thérapeutique et en améliorant le suivi de leur disponibilité. Des travaux qui démarrent déjà cette année. Enfin, à long terme, le Conseil fédéral propose de modifier la Constitution pour se donner la possibilité d'intervenir de manière ciblée lorsque des lacunes apparaissent. Chose qui lui est impossible actuellement.

Et c'est précisément ce volet qui représente le contre-projet direct à l'initiative. Si cette dernière prévoit de confier à la Confédération un rôle très large, couvrant l'ensemble de la chaîne, de la recherche à la distribution, le Conseil fédé-

ral juge cette approche trop générale pour être réellement efficace. Sa proposition vise plutôt à intervenir lorsque les problèmes sont les plus concrets: quand le marché ne fonctionne plus, quand les compétences sont mal réparties ou quand les cantons ne peuvent pas agir seuls face à des dynamiques globales. La Confédération n'interviendrait qu'en dernier recours, de manière subsidiaire, en s'appuyant autant que possible sur les acteurs existants. «Tout en conservant la capacité, si nécessaire, d'inciter, d'acheter, de faire produire, voire de produire elle-même», a complété Elisabeth Baume-Schneider en conférence de presse.

## L'Etat ne remplacerait pas le système actuel, mais il ne resterait plus spectateur lorsque celui-ci vacille

Pour elle, ce projet en trois phases permet de «donner à la Confédération les compétences nécessaires pour prendre des mesures ciblées là où les goulots d'étranglement sont les plus importants».

Au fond, le débat ne porte pas seulement sur le constat de pénuries, mais sur la manière d'y répondre. D'un côté, une initiative qui veut donner un cadre large et durable à l'action publique. De l'autre, un contre-projet direct qui cherche à cibler les failles précises du système sans en bouleverser les équilibres. ■